



Fédération des Travailleurs des Industries du Livre, du Papier
et de la Communication CGT

263, rue de Paris - case 426 - 93514 MONTREUIL CEDEX -

Tél. 01 48 18 80 24 Fax 01 48 51 99 07 - 01 48 18 81 52

Site Internet : filpac-cgt.fr

Livrons la bataille de l'emploi !

Pour l'emploi, le G 20, Sarko et Parisot, c'est Q !

Paraît que le G 20, c'est la victoire par KO de la mondialisation libérale ? Strasbourg en état de siège a aussi été une scène de comédie de boulevard : les présidents des 20 plus grands pays sont venus se congratuler, se bisouter devant les caméras : « A y est, la crise est finie, le capitalisme repart de plus belle. »

C'est les 3 000 chômeurs de plus par jour qui vont être contents : les 20 présidents l'ont décrété, la confiance dans la finance et le système est restaurée. D'ailleurs les banquiers et le Fonds monétaire international ont reçu des tonnes de milliards. Et cette fois c'est promis, aussi vrai que les cloches partent pour Rome à la Pâque fleurie, le capitalisme va devenir moral...

Alors l'emploi ?

Attendre des jours meilleurs ou livrer la bataille de l'emploi ?

Dans la vraie vie, celle de l'économie réelle, la destruction massive d'emplois fait rage. On dirait qu'une guerre a été déclarée par les banquiers et le gouvernement à l'emploi industriel. Comme si c'était lui qui avait été jugé et condamné comme responsable de la crise économique.

En tout cas, c'est bien lui qui morfle ! Oui, mais que faire ? Attendre des jours meilleurs ?

Se battre ? Oui, pour inverser le cours actuel, où l'emploi est déclaré coupable avant même d'être condamné, où le licenciement est prononcé par des tribunaux d'exception que sont ces cours patronales composées d'actionnaires et d'économistes des états majors patronaux.

Etablir l'emploi comme une priorité absolue !

Presse, Imprimeries de Labeur, Papier, Publicité, Edition, etc. Qui décide que les salariés doivent de toute façon perdre leur emploi ? Quels que soient les moments, les situations particulières, pour les patrons de ces secteurs, c'est toujours le moment de réduire la masse salariale et de licencier.

Ca suffit ! La priorité doit changer, être inverser ! La protection de l'emploi et du contrat de travail doit être établie d'abord !

Comment ? L'emploi doit être traité selon le principe de la Sécurité sociale, une couverture collective qui bénéficie à toutes et tous. Pourquoi ? Le seul revenu de l'immense majorité, la seule manière de satisfaire aux besoins élémentaires, c'est le salaire. Ce n'est pas une récompense, mais un droit et une nécessité absolue.

Le droit peut-il être un point d'appui ? Oui, à condition d'utiliser l'obligation légale de négocier une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences comme une base de promotion des qualifications et des compétences des salariés, comme un outil de prévention des licenciements.

Construire un système social qui rejette au rang d'exception, et non de règle comme aujourd'hui, le licenciement, est-ce possible ? Tout le monde constate tous les jours que des milliards sont disponibles pour les intérêts privés des banquiers. Et pas pour les intérêts collectifs des salariés ? L'emploi ne doit plus être un risque, un état de précarité sans fin, mais redevenir l'exercice d'un droit garanti par une couverture sociale.

Alors il faut pousser fort, ensemble, pour contraindre tous ces patrons qui ont le licenciement tellement facile à négocier la construction d'une protection collective de l'emploi. C'est dorénavant l'objectif commun à tous les secteurs de la Filpac CGT.

Sans une telle perspective, la question de l'emploi tournera, comme trop souvent aujourd'hui, à une simple enchère du prix du licenciement, dans l'incertitude absolue du lendemain. Rien n'est encore joué, sur l'emploi, tant que la bataille de la Sécurité sociale professionnelle n'est pas livrée. Alors, on en discute, on y va ?

Le Papier, produit exemplaire !

On nous rebat les oreilles de développement durable, d'équilibre écologique : s'il y a bien un produit qui correspond au recyclage des déchets, au traitement curatif de la forêt, au respect de l'eau, aux économies de transport routier, aux critères biodégradables, c'est le Papier.

Alors pourquoi ces fermetures, ces arrêts de machines, ces restructurations permanentes ? Parce qu'il n'y a plus de besoin de papier ? Ou parce que les gens qui dirigent les groupes veulent faire de l'argent plus vite, quels que soient les moyens ?

Matussièrre et Forest, Tembec, Papier Canson (ArjoWiggins), ce sont des usines inutiles ? ou qui ne rapportent pas assez à l'actionnaire ? En fait, la mondialisation dans le Papier, c'est d'abord pour les directions des grands groupes aller chercher une main d'oeuvre moins chère, très loin, quitte à réimporter à grand frais et à grande pollution le produit fini.

Pour le Papier, en plus de la Sécurité sociale professionnelle, nous revendiquons des mesures d'urgence :

- Arrêt immédiat des licenciements, des fermetures d'entreprises, des restructurations, et des arrêts de machines. L'Etat sait bien, en quelques jours, débloquer des montagnes de fric pour les banquiers. Il peut exercer son pouvoir auprès des patrons licencieurs.

- Avec les patrons, avec les organisations syndicales, l'Etat doit prendre l'initiative d'un plan papetier pour satisfaire aux besoins et aux critères de développement durable. Conseils généraux et régionaux, ministère de l'Industrie, organisme patronal (Copacel), états-majors des groupes papetiers, tous doivent être mobilisés pour la défense, le développement de la filière papetière, des besoins à satisfaire et des emplois à sauvegarder et promouvoir.

**« Faire du 1^{er} Mai un nouveau temps fort de mobilisation. »
CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA**

«... Dans la suite des journées du 29 janvier et du 19 mars et dans ce contexte exceptionnel, les organisations syndicales s'entendent pour faire du 1^{er} Mai un nouveau temps fort de mobilisation pour peser sur le gouvernement et le patronat. Elles appellent leurs organisations locales à rechercher les modalités appropriées pour réussir cette journée de revendication syndicale en tenant compte des situations locales... »